



Viet Tan (Parti pour la Réforme du Vietnam)

*Grâce à un réseau de membres actifs au Vietnam et à travers le monde,
Viet Tan veut promouvoir la démocratie et la réforme du pays par des moyens pacifiques.*

www.viettan.org • www.facebook.com/vt4democracy • [twitter @viettan](https://twitter.com/viettan)

30 mai 2011

Contact:

M. Nguyen Ngoc Binh

+33 (0) 6.63.79.92.56

Terrorisé par l'action civique non-violente, le Vietnam communiste condamne lourdement les militants de Ben Tre

Viet Tan condamne fermement la parodie de justice qui s'est déroulée aujourd'hui à Ben Tre, Vietnam. Au cours d'un procès à huis clos, les peines prédéterminées prononcées contre les sept militants des droits fonciers et pour la démocratie sont des preuves supplémentaires de l'absence de légitimité du régime de Hanoi et expliquent pourquoi il est continuellement critiqué par la communauté internationale pour ses violations des droits de l'homme.

Lors d'un procès qui a duré moins d'une journée, le Tribunal Populaire de Ben Tre a rendu les sentences suivantes pour « tentative de renversement du gouvernement populaire » :

- Mme Tran Thi Thuy, 8 ans d'emprisonnement et 5 ans d'assignation à résidence
- M. Pham Van Thong, 7 ans d'emprisonnement et 5 ans d'assignation à résidence
- Pasteur Duong Kim Khai, 6 ans d'emprisonnement et 5 ans d'assignation à résidence
- M. Cao Van Tinh, 5 ans d'emprisonnement et 4 ans d'assignation à résidence
- M. Nguyen Thanh Tam, 2 ans de prison et 3 ans d'assignation à résidence
- M. Nguyen Chi Thanh, 2 ans de prison et 3 ans d'assignation à résidence
- Mme Pham Ngoc Hoa, 2 ans de prison et 3 ans d'assignation à résidence

Avec ces condamnations injustes, Hanoi a tenté de réduire au silence sept militants qui ont dénoncé les fautes du régime. Les autorités ont également mobilisé les forces de sécurité pour empêcher d'autres citoyens lésés (dan oan) et certains proches des accusés d'assister au procès ou de se rassembler devant le tribunal.

Ces dernières années, d'innombrables militants vietnamiens pour la démocratie ont été arrêtés arbitrairement et condamnés lors de procédures juridiques violant ouvertement les normes internationales et la législation locale. Comme le juriste Cu Huy Ha Vu, le blogueur Dieu Cay, l'écrivain Nguyen Xuan Nghia, l'écrivain Tran Khai Thanh Thuy, et l'ancien membre du parti communiste Vi Duc Hoi, les sept militants de Ben Tre ont été persécutés pour avoir prôné une société libre et démocratique pour le Vietnam.

Viet Tan affirme que l'engagement dans des activités politiques pacifiques, y compris l'adhésion à un parti politique, n'est pas un crime. Ce sont des droits fondamentaux garantis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques ratifiés par la République Socialiste du Vietnam.

Les sept militants de Ben Tre se sont engagés dans des activités qui relèvent de leurs droits fondamentaux, notamment :

- Assister à des cours sur la lutte non-violente.
- Ecrire des slogans et distribuer des tracts affirmant la souveraineté vietnamienne sur les archipels Paracels (Hoang Sa) et Spratly (Truong Sa).
- Assister les victimes de la corruption gouvernementale dans la constitution des dossiers de plaintes collectives pour demander des dédommagements.

Viet Tan défie le gouvernement de Hanoi d'étayer ses accusations contre les 7 de Ben Tre devant les instances des droits de l'homme de l'ONU et de l'opinion publique internationale.

Plus que jamais, Viet Tan continuera à promouvoir les actions civiques non-violentes et à se tenir aux côtés de nos compatriotes vietnamiens de tous horizons pour provoquer le changement démocratique par des moyens pacifiques.

###